

Image not found or type unknown



remboursement de titre de transport par l'employeur

Par **poussycat63**, le **23/07/2011** à **14:11**

j'aurais voulu savoir si mon employeur a le droit de payer qu'une partie de mon titre de transport je vous explique depuis le mois de juin j'achete un abonnement par mois province (manche)direction paris mon employeur ne me rembourse que la moitié de mon passe navigo mais refuse de payer la partie trajet province a t-il reellement le droit de le faire et serais-t-il pas dans obligation de payer la moitié de celui-ci celui-ci m'indique qu'il ne peut que me payer la partie trajet sur paris puisque je travail sur paris merci de votre réponse

Par **Domil**, le **23/07/2011** à **15:44**

<http://vosdroits.service-public.fr/F19846.xhtml>